29 novembre 2017
[Le présent document ne reflète aucune opinion ni position de l'OICS]
Français
Original: anglais

Organe international de contrôle des stupéfiants

Cent vingt et unième session

Vienne, 5-9 février 2018 Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire

- 1. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux (E/INCB/2017/W.12/Add.2/Rev.1 et Add.3).
- 2. Questions requérant l'attention de l'OICS.
- 3. Suite à donner aux réunions d'experts.
- 4. Priorités et rapports des groupes de travail.
- 5. Missions (établissement de rapports et planification).
- 6. Projet de rapport de l'OICS pour 2018, thème du chapitre premier.
- 7. Évaluation par l'ONUDC de la situation en matière de contrôle des drogues.
 - Consultations avec le Directeur exécutif.
- 8. Consultations avec la Présidente de la Commission des stupéfiants
- 9. Action concertée au niveau international pour aborder et combattre efficacement le problème mondial de la drogue.
 - Consultations avec les organisations internationales (OMS, ONUSIDA, etc.).
- 10. Questions diverses.
- 11. Sujets examinés et décisions prises à la cent vingt et unième session (E/INCB/ 2017/W.25/Add.1).



